

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2020

Le Conseil municipal de Villers Les Luxeuil s'est réuni vendredi 9 octobre à la salle de convivialité.

Le maire et les conseillers municipaux se sont penchés sur la fin des travaux de la rue du Bois d'Ard et sur la poursuite de l'aménagement du Cimetière.

Au cours de l'année 2020, la rue du Bois d'Ard, qui mène en direction de Velorcey, aura fait l'objet de la plus grande attention.

Après l'extension des réseaux en fin d'année dernière, le conseil municipal avait décidé de poursuivre la réfection de cette rue avec la création de trottoirs et la rénovation complète de la route en déléguant à INGENIERIE 70 la maîtrise d'ouvrage. Les travaux ont été réceptionnés fin septembre et s'élèvent environ à 62 000 € HT.

Le cimetière a été également au cœur des débats avec la validation d'un devis pour la réfection du mur d'enceinte, et la mise en œuvre future d'une réhabilitation de l'allée centrale ainsi que du columbarium. Sur ce dernier point, la commune a pris attache avec une entreprise locale qui doit présenter un projet. En parallèle, une lettre de mission a été signée par les communes de Villers et Ehuns avec le bureau d'études BC2I pour cet aménagement et l'accès PMR à l'église.

Divers autres points ont également été évoqués, comme l'élagage des réseaux électriques, l'identification du nouveau véhicule communal, la récente visite en forêt, le résultat de la vente forestière d'automne de la parcelle 16, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, ...

La commune de Villers les Luxeuil a par ailleurs décidé d'adhérer aux services complémentaires du Centre de Gestion pour la mise en œuvre d'une démarche de prévention globale à l'égard du personnel.

Une série de questions diverses a clôturé la séance.